



FAIRE LA DIFFÉRENCE — REJOINDRE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Voulez-vous contribuer à façonner l'avenir de l'Union européenne? Rendre la planète plus verte, promouvoir une société plus juste ou soutenir les entreprises et l'innovation dans l'ensemble de l'UE? Alors venez travailler à la Commission européenne, où vous pourrez vraiment faire la différence!

Le personnel de la Commission vient d'horizons très divers et s'emploie à faire de l'Europe — et du monde entier — un endroit meilleur. Les membres du personnel viennent des 27 États membres de l'Union européenne. Les différentes nationalités, langues et cultures font de la Commission un lieu de travail dynamique et inclusif.

NOUS OFFRONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRAYANTES ET BIEN PLUS ENCORE:

- Des postes intéressants et stimulants offrant de nombreuses possibilités de formation et d'acquisition de nouvelles aptitudes et compétences tout au long de votre carrière;
- La possibilité de tester plusieurs domaines de travail pendant votre carrière;
- Des conditions de travail flexibles et la possibilité de télétravailler — nous nous soucions de votre équilibre entre vie professionnelle et vie privée;
- Un dispositif financier compétitif, comprenant des régimes complets de maladie, d'accident et de pension;
- Des écoles multilingues pour vos enfants;
- Nous sommes également fiers d'être un employeur attentif à l'égalité des chances et attaché à promouvoir la diversité et l'inclusion.

Nous recrutons dans des domaines variés :

Nous recrutons non seulement des scientifiques politiques et des juristes, mais nous recherchons également tous types de profils, y compris des spécialistes de la nature, des linguistes et des économistes, ainsi que des chauffeurs et des ingénieurs.

Pour en savoir plus : [Priorité aux personnes — Travailler à la Commission européenne - Commission européenne \(europa.eu\)](https://europa.eu)



PERSONNEL RECRUTÉ SOUS CONTRAT

Outre les fonctionnaires permanents, la Commission européenne recrute souvent du personnel non permanent. Il existe deux catégories de personnel non permanent:

- les [agents temporaires](#) sont recrutés pour pourvoir des postes vacants pour une durée déterminée ou pour exécuter des tâches hautement spécialisées.
- les [agents contractuels](#) peuvent fournir des capacités supplémentaires dans des domaines spécialisés lorsqu'un nombre insuffisant de fonctionnaires est disponible ou pour effectuer un certain nombre de tâches administratives ou manuelles. Ils sont généralement recrutés pour des contrats à durée déterminée (maximum 6 ans dans chaque institution de l'UE), mais, dans certains cas, ils peuvent se voir proposer des contrats à durée indéterminée (dans les offices, les agences d'exécution, les délégations ou les représentations).

Pour de plus amples informations sur les différentes [catégories de personnel](#).



Éducateur/éducatrice

à l'Office OIL de la Commission européenne

Intitulé du poste: Educateur/éducatrice (10 postes)

Domaine: Services d'accueil éducatif des enfants au Centre Polyvalent de l'Enfance

Affectation: Unité OIL.05 - «Centre Polyvalent de l'enfance à KIRCHBERG», Luxembourg

Groupe de fonctions: GF II

Type de contrat: 3bis

Manifester votre intérêt jusqu'au: 16.12.2024-12.00 (heure de Bruxelles)

NOUS SOMMES

L'**Office Infrastructures et Logistique à Luxembourg** (OIL) assure, entre autres, la gestion des infrastructures sociales de la Commission européenne à Luxembourg, dont celles du Centre Polyvalent de l'Enfance Interinstitutionnel (CPE) pour les services de la « Garderie » et du « Centre d'études et de loisirs ». La mission de l'unité OIL.05 consiste à assurer sur le site du Kirchberg l'accueil d'environ 1,000 enfants, dont les parents sont agents ou fonctionnaires des institutions européennes à Luxembourg. Les enfants sont accueillis pendant toute l'année, en période scolaire ou pendant les vacances scolaires de l'école européenne EE LUX1.

L'unité comprend 120 personnes dont une centaine d'éducateurs/éducatrices, répartis sur deux bâtiments CPE1 et CPE3 ainsi que du personnel administratif, logistique et infirmier.

NOUS PROPOSONS

Au sein des structures d'accueil du CPE (Centre d'études, Garderie) du Kirchberg gérées par l'Office d'Infrastructures et Logistique de Luxembourg (OIL), nous proposons dix postes d'éducateur sous la supervision d'un fonctionnaire pour accueillir, éduquer et accompagner les enfants confiés en suivant les lignes de force du projet pédagogique, dans un cadre relationnel adéquat, en entretenant un partenariat avec les parents et en veillant au respect des normes d'hygiène et de sécurité.

NOUS RECHERCHONS

Nous recherchons des candidats et candidates dynamiques, possédant de réelles aptitudes pédagogiques, d'organisation et très orienté « service à la clientèle ». Le poste nécessite de travailler en autonomie mais aussi de collaborer étroitement en équipe. Nous souhaitons engager des personnes avec d'excellentes compétences en matière de relations interpersonnelles pour interagir quotidiennement avec les différentes équipes de l'unité. La maîtrise des outils bureautiques standard est importante. Les responsabilités attachées à ce poste requièrent la maîtrise des procédures administratives de la Commission. Une bonne maîtrise du français et/ou de l'anglais est indispensable. La connaissance de la langue suédoise, ou lithuanienne, ou



allemande, ou néerlandaise serait un atout.

Les tâches principales consistent à :

- Établir et entretenir avec les parents des relations de confiance et de partenariat afin de faciliter l'intégration et le développement de l'enfant.
- Assurer un accueil à caractère relationnel et éducatif aux enfants confiés au Centre Polyvalent de l'Enfance Interinstitutionnel, conformément au projet pédagogique en place, de façon à accompagner leur développement physiologique, affectif, cognitif et social et dans leur autonomie.
- Construire avec les enfants des activités et de projets de loisirs, d'éveil, de développement, soit en interne soit en externe, permettant l'apprentissage de la vie en collectivité dans une ambiance multiculturelle et de valorisation de la diversité.
- Créer un environnement propice à l'étude et à la concentration pendant le temps des devoirs
- Participer et contribuer aux activités des groupes de travail
- Dans une approche inclusive, adapter son accompagnement et intervention selon les besoins, les caractéristiques et le rythme de l'enfant
- Assurer le relais d'information couvrant différents sujets entre l'administration et le personnel éducatif

COMMENT MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT ?

Afin de garantir l'égalité d'accès à tous, la Commission recrute sur une base de données ouverte aux candidatures spontanées. Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à aider les recruteurs à identifier les candidats de cette base de données potentiellement intéressés.

Pour manifester votre intérêt, veuillez suivre les deux étapes suivantes :

1. Si vous n'êtes pas encore inscrit dans la base de données ouverte d'EPSO, veuillez le faire à l'adresse suivante : [CAST Permanent](#). Veuillez sélectionner, dans le cadre des procédures de sélection des agents contractuels, le profil permanent CAST GF II qui correspond le mieux à votre formation et à votre expérience.
2. Vous devez envoyer vos documents en **un seul pdf dans l'ordre suivant** :
 1. CV
 2. lettre de motivation
 3. dossier de candidature dûment rempli.

Veuillez envoyer ces documents avant la date limite à

OIL-05-EXTERNAL-APPLICATIONS@ec.europa.eu

en indiquant la référence de l'appel à manifestation d'intérêt **JD 342481 + vos initiales** en objet.

Aucune candidature ne sera acceptée après la date limite de publication.

(Référence : Appel à manifestation d'intérêt EC/2024/OIL/342481)



ANNEXE

1. Sélection

➤ Suis-je éligible pour postuler ?

Vous devez remplir les critères d'éligibilité suivants lors de la validation de votre candidature :

Nos règles prévoient que vous ne pouvez être recruté en tant qu'agent contractuel auprès de la Commission européenne que si vous répondez aux critères suivants:

Critères généraux:

- Être citoyen d'un État membre de l'UE et jouir de tous vos droits en tant que citoyen;
- Avoir rempli toutes les obligations imposées par les lois applicables en matière de service militaire;
- Être physiquement apte à exercer les fonctions liées au poste;
- Produire les références de moralité appropriées quant à l'aptitude à l'exercice des fonctions.
- Avoir réussi un EPSO CAST dans le groupe de fonctions du poste à pourvoir. Au stade de la candidature, il suffit d'être enregistré dans la base de données [EPSO CAST](#).

Qualifications:

- (a) avoir un niveau d'enseignement post-secondaire attesté par un diplôme OU
- (b) un niveau d'enseignement secondaire attesté par un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur et une expérience professionnelle appropriée d'au moins trois ans.

Seuls les diplômes délivrés ou reconnus équivalents par les autorités des États membres de l'UE (par exemple par le ministère de l'Éducation) seront acceptés.

Langues:

- avoir une connaissance approfondie (niveau C1 minimum) de l'une des 24 langues officielles de l'UE¹
- ET avoir une connaissance satisfaisante (niveau B2 minimum)² d'une deuxième langue officielle de l'UE, dans le cadre de l'exercice des fonctions.

➤ Qu'en est-il des étapes de sélection ?

¹ Les langues officielles de l'Union européenne sont : BG (bulgare), CS (tchèque), DA (danois), DE (allemand), EL (grec), EN (anglais), ES (espagnol), ET (estonien), FI (finnois), FR (français), GA (irlandais), HR (croate), HU (hongrois), IT (italien), LT (lituanien), LV (letton), MT (maltais), NL (néerlandais), PL (polonais), PT (portugais), RO (roumain), SK (slovaque), SL (slovène), SV (suédois).

² Pour plus de détails sur les niveaux de langue, veuillez consulter le Cadre européen commun de référence pour les langues (<https://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr>).



L'unité de sélection choisit dans la base de données EPSO³ les candidats ayant le profil approprié et les convoque à un entretien. Pour l'entretien, un panel de sélection est mis en place afin d'évaluer les meilleurs candidats. En raison du grand nombre de candidatures que nous pourrions recevoir, seuls les candidats sélectionnés pour l'entretien seront informés.

Pour des raisons opérationnelles et afin de mener à bien la procédure de sélection le plus rapidement possible dans l'intérêt des candidats et de l'institution, la procédure de sélection se déroulera en français et éventuellement dans une deuxième langue officielle.

³ Par conséquent, les candidats qui n'ont pas encore réussi un CAST au niveau Groupe de fonctions II, doivent enregistrer leur profil à cette <https://eu-careers.europa.eu/fr/job-opportunities/open-vacancies>.



2. Recrutement

Le candidat sélectionné pour le recrutement devra fournir des documents justificatifs des déclarations faites dans la base de données et, si jugé pertinent, dans l'appel à manifestation d'intérêt.

Le/la candidat(e) retenu(e) devra se soumettre à un examen médical obligatoire préalable au recrutement et effectué par la Commission.

➤ Type de contrat et conditions de travail

Le lieu de travail sera à **Luxembourg**.

Le/la candidat(e) retenu(e) sera engagé(e) en qualité d'**agent contractuel en vertu 3bis du Régime Applicable aux autres Agents**, dans le **groupe de fonctions GF II**. Des informations générales sur les agents contractuels sont disponibles sur ce lien.

Le grade ainsi que l'échelon dans ce grade, seront définis sur la base de l'expérience professionnelle antérieure des candidats, conformément à la [décision C\(2017\)6760 de la Commission](#) fixant les critères applicables à la classification dans l'échelon de l'engagement.

Pour les agents contractuels visés à l'article 3bis, le premier contrat sera de 1 an. Le contrat peut être prolongé dans l'intérêt du service. Si une deuxième prolongation du contrat est dans l'intérêt du service, le contrat sera à durée indéterminée.

La durée de la prolongation sera définie selon les règles générales d'exécution applicables à ce moment-là, conformément à la [décision C\(2017\)6760 de la Commission](#) relative aux politiques d'engagement et de recours aux agents contractuels.

Tous les nouveaux membres du personnel doivent passer avec succès une période de stage de 9 mois.

La rémunération des agents consiste en un traitement de base complété par des indemnités spécifiques, y compris, si applicable, des indemnités d'expatriation et des allocations familiales. Les dispositions régissant le calcul de ces indemnités peuvent être consultées dans le Régime Applicable aux autres Agents. En tant que membre du personnel des institutions européennes, votre rémunération est soumise à un impôt prélevé par ces institutions.

La Commission européenne applique une politique d'égalité des chances et de non-discrimination conformément à l'article 1d du statut.

Pour plus d'informations sur les conditions de travail, veuillez consulter la rubrique [Conditions de travail et avantages des carrières dans l'UE](#).



Pour les informations relatives à la protection des données, veuillez consulter la [politique de confidentialité](#) spécifique au point "7. Information des personnes concernées sur leurs droits", pour connaître vos droits et la manière de les exercer en plus de la politique de confidentialité résumant le traitement de vos données.